



**AVIS DE COMPÉTITION
INVITATION CAROLE PAGEAU**

**PRÉSENTÉ PAR
CPA LAVAL
RÉGION LAVAL**

DU : 10 février, 2017

AU : 12 février, 2017

SANCTION : IR-16-101

Sanctionné par Patinage Québec

Détail de sanction – COMPÉTITIONS INTER RÉGIONS

CPA Laval

ANNONCE LA TENUE DE Invitation Carole Pageau

Dates : 10 février, 2017 au 12 février, 2017

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme sport-étude reconnu peut également s'inscrire si la région du sport-études est invitée.

Un patineur de catégorie Senior, Junior, Adulte et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

- | | |
|-----------------|----------------------|
| 1. Laval | 6. Laurentides |
| 2. Bourassa | 7. Patinage Montréal |
| 3. Estrie | 8. Outaouais |
| 4. Lac St-Louis | 9. Rive-Sud |
| 5. Lanaudière | 10. Sud-Ouest |

Président(e) comité organisateur : Viviane Godin
Courriel : lynda@patinagelaval.com

Représentant(e) technique : Sandra Moretti

Spécialiste de données en chef : Normand Lemay

Spécialiste de données informatiques : Mario Proteau

PATINAGE QUÉBEC N^o DE SANCTION : IR-16-101

NOM DU CLUB HÔTE : CPA Laval
SITE INTERNET : www.patinagelaval.com
COURRIEL : info@patinagelaval.com

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Hartland Monahan
6200, Boul. Arthur Sauvé
Laval (Qc) H7R 3X7

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de **Glace 1 : 85' X 200' (STANDARD LNH)**

3. Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4. Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

6. Inscriptions

Internet: Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être reçus au plus tard le 13 janvier, 2017 à l'adresse suivante :

CPA LAVAL
2081, rue Michelin
Laval (Qc) H7L 5B7

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7. Mode(s) de paiement :

- ✓ Carte de crédit;
- ✓ Chèque et mandat poste;

Les chèques ou mandats poste doivent être libellés à l'ordre de CPA LAVAL et datés **au plus tard le 13 janvier, 2017**. À l'adresse suivante :

CPA LAVAL
2081, rue Michelin
Laval (Qc) H7L 5B7

Aucun chèque postdaté après le 13 janvier, 2017 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 40 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

8. Frais d'inscriptions :

80 \$ par événement CPC en simple;

45 \$ par événement supplémentaire en CPC;

80 \$ par événement Norme de performance avec classement;

70 \$ par événement Norme de performance;

45 \$ par événement supplémentaire Norme de performance et Norme de performance avec classement;

80 \$ par événement Équipe;

9. Date limite des tests

La date limite des tests est le 1 janvier, 2017

10. Système de notation

- Le système de calcul de points cumulatifs **CPC** est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (voir les annexes)
- Le système de **Norme de performance et Norme de Performance avec classement** est utilisé pour les catégories Patinage Plus, STAR 1 à 4, Olympiques Spéciaux et les Épreuves supplémentaires. (voir les annexes)

11. Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

Norme pour les CD

(1) il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.

(2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE.

(3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – court ou libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.

(4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.

12. Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer, présenter la carte photo (obligatoire) et la porter au cou en tout temps. Le niveau 1 complété est exigé pour tous les entraîneurs à l'exception des nouveaux entraîneurs (carte photo d'entraîneur comme preuve d'éligibilité).

13. Frais d'admission

12 ans et Plus : 7 \$

5 ans et moins : Gratuit

6 à 11 ans : 4 \$

Passeport 3 jours : 10 \$

Les patineurs et chaperons auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

14. Prix

14.1 Volet épreuve CPC

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

14.2 Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

14.3 Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

15. Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

16. Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera diffusé sur le site Internet après la date limite des inscriptions.

17. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétitions, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, les groupes seront formés par âge, selon les règlements de Patinage Canada.

18. Vidéo

Disponible sur place.

19. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place.

20. Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

Sheraton Laval
2440, Autoroute des Laurentides
Laval(Qc) H7T 1X5

450-687-2440

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition Invitation Carole Pageau.

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Pré- Novice et Novice en simple).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, le dossier technique pré-compétition de chaque discipline particulière de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

TESTS

STYLE LIBRE

Le comité organisateur n'offre pas la possibilité aux patineurs de passer le test Junior Argent, Senior Argent ou Or de style libre dans la partie du programme libre des catégories Juvénile et plus. (*Manuel technique de Patinage Canada, section 4000E, règlement 3,3*)

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

• JUNIOR

Test : Avoir réussi le test Or de style libre.

Âge : Être âgé(e) de moins de 19 ans le 1er juillet qui précède la compétition (critères d'âge de l'UIP)

➤ **Prog. Court** : Durée de 2 min. 40 sec. (+/-10 sec.)

➤ **Prog. Libre** : Dames : 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.) / Messieurs : 4 min. (+/- 10 sec.)

• NOVICE

Test : Avoir réussi le test Or de style libre.

Âge : Être âgé(e) de moins de 17 ans le 1er juillet qui précède la compétition

➤ **Prog. Court** : Durée maximale de 2 min. 30 sec.

➤ **Prog. Libre** : Dames : 3 min. (+/- 10 sec.) / Messieurs : 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

- **PRÉ-NOVICE**

Test : Avoir réussi le test Junior Bronze de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgé(e) de moins de 16 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
➤ **Prog. Court** : Durée maximale de 2 min. 30 sec.
➤ **Prog. Libre** : 3 min. (+/- 10 sec.)

- **JUVÉNILE MOINS DE 14 ANS**

TEST : AVOIR RÉUSSI LE TEST JUNIOR BRONZE DE STYLE LIBRE OU UN TEST DE NIVEAU SUPÉRIEUR.
Âge : Être âgé(e) de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS**

Test : Avoir réussi le test Junior Bronze de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgé(e) de moins de 11 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS, DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 10 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgé(e) de moins de 9 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 8 ANS, DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 8 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 7 ANS, DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 7 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.

- Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux « Championnats « sous-section » et/ou « A » ou « B » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante (**2016-2017**) pour la même discipline.
 - **Année courante : 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017**

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Exemple : un athlète ayant réussi le test Senior Bronze peut s'inscrire dans la catégorie Or)

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans deux catégories de la même discipline.

Les patineurs inscrits aux Jeux du Québec régionaux de l'année courante ont le droit de s'inscrire dans une catégorie STAR pour la même discipline.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017**

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence « Partie A : Exigences technique de programme de compétition de patinage STAR 2016-2017 »

Équivalences de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :

Juvenile:	Junior Argent
Pré-Novice:	Senior Argent
Novice, Junior ou Senior:	Or

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de niveau STAR 5 à Or.
- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **OR**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze).
Âge : Aucune limite
✓ Dames Prog. Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)
✓ Messieurs Prog. Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 10**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze).
Âge : Aucune limite
✓ Dames Prog. Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)
✓ Messieurs Prog. Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 9**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Court : Durée maximale de 2 min. 30 sec.

- **STAR 8**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze).
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 7**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Court : Durée maximale de 2 min. 30 sec.

- **STAR 6**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR

STAR 4 ET 5, IL EST OBLIGATOIRE D'OFFRIR TOUS LES GROUPES D'ÂGE.

- **STAR 5**

Tests : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent (STAR 8) de style libre.

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **moins de 10 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **moins de 13 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **13 ans et plus**

Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **STAR 4**

Tests : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre

Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.

- **moins de 10 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **moins de 13 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **13 ans et plus**

Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition

- **STAR 3**

Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **STAR 2**

Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **STAR 1**

Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.

Âge : Aucune limite. (éléments)

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs doivent être inscrits Patinage Plus auprès de Patinage Canada.

Les patineurs peuvent recevoir des cours privés ou semi-privés avec des entraîneurs professionnels ou seulement des cours de groupe patinage plus avec assistant de programme.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Exemple : un athlète ayant réussi l'étape 3 peut s'inscrire dans la catégorie Étape 5)

Le patineur ne doit avoir réussi aucun test de patinage STAR.

Le port du casque est obligatoire pour les participants n'ayant pas réussi l'étape 5.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Tous les événements du volet Patinage Plus Étape se dérouleront par circuit.

La Trousse Technique de Patinage Plus du Québec doit être consultée pour chaque événement afin de connaître les circuits imposés.

Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au circuit.

Les patineurs peuvent être accompagnés par un entraîneur ou un assistant de programme.

L'entraîneur ou l'assistant de programme peut faire un tour de circuit avec le patineur durant la période d'échauffement.

SYSTÈME D'ÉVALUATION

- Le système de **Norme de Performance**.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ FILLES

• ÉTAPE 5

Étape : Avoir réussi l'étape 5, mais pas plus.
Âge : Aucune limite d'âge
Circuit : 1 min. 15 sec.

• ÉTAPE 4

Étape : Avoir réussi l'étape 4, mais pas plus.
Âge : Aucune limite d'âge
Circuit : 1 min. 15 sec.

- ❖ Une musique de fond est permise durant les épreuves.

✓ GARÇONS

ANNEXE – PATINAGE INTERPRÉTATION

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence « Partie D : Exigences technique de programme de compétition de patinage STAR 2016-2017 ».

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour les épreuves Bronze, Argent et Or.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les épreuves Pré-Introduction et Introduction.

PATINAGE D'INTERPRÉTATION EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **OR**

Test : Avoir réussi le test Or de patinage d'interprétation

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 3 min.

- **ARGENT**

Test : Avoir réussi le test Argent de patinage d'interprétation, mais aucun test de niveau supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 3 min.

- **BRONZE**

Test : Avoir réussi le test Bronze de patinage d'interprétation, mais aucun test de niveau supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 3 min.

- **INTRODUCTION**

Test : Avoir réussi le test Introduction de patinage d'interprétation, mais aucun test de niveau supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 2 min.

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification.

Une équipe doit être composée d'au moins 2 patineurs, au plus 4. Chaque patineur sera autorisé à faire un maximum de 2 éléments. Toute substitution de patineurs devra être approuvée par le représentant technique de la compétition. 50% des patineurs de l'équipe doivent avoir réussi le test exigé pour s'inscrire à l'épreuve (ex. : 2/3, 3/4)

Les équipes peuvent être formées par des patineurs de clubs différents.

Les éléments sont patinés dans l'ordre annoncé.

Chaque élément sera exécuté une seule fois.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence « Partie D : Exigences technique de programme de compétition de patinage STAR 2016-2017 »

SYSTÈME DE NOTATION

➤ Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour toutes les catégories.

ÉQUIPE - STAR

Âge : Aucune limite d'âge pour ces catégories

-
- **STAR 6**
Test : 50% des patineurs doivent avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze).
- **STAR 5**
Test : 50% des patineurs ne doivent pas avoir passé aucune partie du test STAR 8 (Junior Argent).
- **STAR 4**
Test : 50% des patineurs ne doivent pas avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze).